

2026-2027

Les enfants, que vous tenez maintenant dans vos bras, sont transformés en créatures nouvelles. De même qu'ils ont reçu la vie de vous, leurs parents, ainsi, à présent, ils reçoivent le sens pour la vivre : la foi. Lorsque nous savons qu'un bien est essentiel, nous le recherchons aussitôt pour ceux que nous aimons. En effet, qui d'entre nous laisserait des nouveau-nés sans vêtements ni nourriture, en attendant qu'ils choisissent, une fois grands, comment s'habiller et quoi manger ? Chers amis, si la nourriture et les vêtements sont nécessaires pour vivre, la foi est plus que nécessaire, car avec Dieu la vie trouve le salut.

Son amour providentiel se manifeste sur la terre à travers vous, mamans et papas, qui demandez la foi pour vos enfants.

Les gestes que nous accomplirons d'ici peu en sont de magnifiques témoignages : l'eau des fonts baptismaux est le bain dans l'Esprit, qui purifie de tout péché ; la robe blanche est l'habit nouveau que Dieu le Père nous donne pour la fête éternelle de son Royaume ; la bougie allumée au moyen du cierge pascal est la lumière du Christ ressuscité, qui éclaire notre chemin. Je vous souhaite de le poursuivre avec joie tout au long de l'année qui vient de commencer et durant toute votre vie, certains que le Seigneur accompagnera toujours vos pas.

Pape Léon - baptêmes du 11/01/2026



www.saintleon.com



Vous venez demander le baptême pour votre enfant

Avec joie, nous recevons la demande de baptême pour votre enfant. La vie humaine que cet enfant a reçue de vous ne grandira pas sans votre amour. De la même manière, la vie divine reçue au baptême ne grandira que soutenue par la foi de l'Église que vous partagez. Baptiser votre enfant c'est donc bien prendre un engagement important : c'est le présenter à l'Église catholique pour qu'il devienne enfant de Dieu et membre de la famille des chrétiens.

Pour exercer votre responsabilité, vous n'êtes pas seuls : parrain et marraine vous aideront, la paroisse sera toujours à vos côtés :

- Groupe de jeunes parents...
- Messe en famille

Profitez du baptême de votre enfant pour vous renseigner. Aux messes du dimanche les plus proches du baptême de votre enfant, toute la communauté priera pour vous et pour lui : avancez avec confiance !

Les diacres et les prêtres de Saint Léon
avec l'équipe baptême.

Comment procéder ?

En 3 temps :

① Inscription du baptême auprès de la permanence d'accueil d'un prêtre dans l'église.

Vous munir de votre livret d'état civil (photocopie ou fiche individuelle) pour l'établissement de nos registres.

② Participation à la session de réflexion/formation avec d'autres parents et des couples témoins.

Veillez choisir une des sessions de préparation (3 soirées) au 11 place du cardinal Amette (près du théâtre) 20h30 – 22h :

- 17 et 24 novembre, 1^{er} décembre 2026
- 9, 16 et 23 mars 2027
- 1^{er}, 8 et 15 juin 2027

Si le baptême de votre enfant a lieu en dehors de la paroisse c'est à ce moment-là que vous recevrez l'autorisation de baptême hors paroisse.

③ Rencontre avec le diacre ou le prêtre qui présidera la célébration de baptême de votre enfant pour personnaliser la cérémonie

Où sont célébrés les baptêmes à Saint-Léon ?

Ils sont célébrés dans l'église. Si lors des sessions de préparation, des familles souhaitent le même jour et la même heure, les baptêmes sont célébrés ensemble.

Quels jours ?

À votre choix le samedi à 11h ou 15h, le dimanche à 12h30 ou 15h. C'est au moment de la réunion que vous proposez une date et qu'elle vous sera éventuellement confirmée.

Qui préside la célébration ?

Le diacre ou un des prêtres de la paroisse. Le nom du célébrant vous sera donné à la rencontre de préparation.

Si vous souhaitez tel ou tel prêtre de la paroisse, contactez-le avant de venir faire l'inscription, pour vous assurer de sa disponibilité. Si vous souhaitez un diacre ou prêtre de votre connaissance, extérieur à la paroisse, l'autorisation de M. le Curé est impérative.

Comment se déroule la célébration ?

Il s'agit de la prière de l'Église. Il y a donc un rituel qui vous sera présenté lors de la session de préparation. Un livret vous sera remis pour vous permettre d'approfondir et de choisir les textes bibliques (uniquement) qui seront proclamés. Un baptême dure 40 minutes environ.

Qui peut être parrain ou marraine ?

Parrain et Marraine doivent avoir au moins 16 ans et être impérativement baptisés dans la foi catholique. Si l'un des deux n'est pas catholique, mais baptisé dans une communauté chrétienne (Protestantisme, Orthodoxie, etc.) il porte le nom de « Témoin ».

Combien ça coûte ?

Les sacrements de l'Église sont des dons de Dieu. Ils n'ont pas de prix. L'offrande que la famille remettra au célébrant couvre les frais d'accueil (électricité, chauffage, documentation, éventuellement l'orgue et l'animateur de chants, etc...). C'est aussi un geste de partage au moment où la famille se retrouve pour fêter le baptême (entre 100 et 150 € sous enveloppe. Chèque à l'ordre de « Paroisse St Léon »). Si vous souhaitez la présence de l'organiste, merci d'ajouter 100 €.

Pour recevoir votre famille, éventuellement la paroisse peut mettre une salle à votre disposition.

Informez-vous sur : reservations@saintleon.com.